



REGLEMENT DE LA FINALE DES JEUNES POINTERS

Modifié le 18/07/2015

Les Pointers

- Cette finale est réservée aux Pointers inscrits au LOF ou à un livre d'origine reconnu par la FCI, dans leur 2^{ème} année de naissance (lettre H pour 2014 - lettre I pour 2015 - lettre J pour 2016 – lettre L pour 2017 ... etc.....).

- Les Jeunes Pointers seront conduits pour cette finale par leur propriétaire membre du Pointer Club Français. Dans le cas d'une demande de dérogation, celle-ci devra être validée avant la finale par le Comité du Pointer Club Français.

Les Sélections

- Les sélections se dérouleront, si possible, dans chaque délégation régionale et au moins 15 jours avant la finale nationale, la participation aux épreuves de sélection est réservée exclusivement aux membres du Pointer Club Français.

- Dans chaque épreuve régionale, la présence d'un expert-confirmateur et d'un juge qualifié de la S.C.C est impérative. C'est le juge qualifié qui sélectionnera les pointers de grand mérite (en allure et style de la race) pour la finale.

- Le propriétaire aura la liberté de présenter ou de faire présenter par une personne de son choix, au TAN et à la sélection dans la ou les régions de son choix, autant de fois qu'il le souhaitera, dans le respect de la limite d'âge (cependant le TAN ne peut être obtenu qu'une seule fois, selon le règlement de la SCC)

- Les délégués régionaux devront adresser à l'organisateur au moins 15 jours avant la finale la liste des sélectionnés avec pour chaque chien : le nom, le sexe, n° LOF, n° de tatouage, nom et adresse complète du propriétaire
- L'épreuve s'adressant à de jeunes Pointers, les fautes de dressage ne sont pas éliminatoires.

La Finale

- Devra se dérouler uniquement sur perdreaux sauvages
 - Les mâles et les femelles devront courir séparément
 - Le Comité, désignera le jury à inviter pour cette épreuve, il sera mentionné au P.V. de la réunion de Comité.
 - Chaque chien sera examiné en SOLO pendant 15 minutes, en une ou plusieurs fois - Aucune faute de dressage ne sera éliminatoire.
 - Un chien qui ne sera pas dans la note du concours ne sera pas revu – Un chien qui aura été au contact des oiseaux sans pouvoir les arrêter pourra être revu s'il est de grand mérite.
 - Un barrage en solo et pour chaque sexe jugeant les allures et la mise en place sur le terrain permettra de départager des chiens classés au même qualificatif, de préférence sur un terrain différent.
- Les chiens se présentant à la sélection le jour du Tan ne devront pas avoir été classés préalablement dans une épreuve de Field-trial officielle sauf pour les classements au Derby de printemps et les épreuves amateurs pour jeune chiens.
- *Entre le moment de la sélection, « jour du TAN et le jour de la finale », le chien peut être présenté en Field et obtenir un classement sans que cela ne remette en cause sa participation à la finale.*

